

La réserve naturelle de la Bassée

Du village de Servolles, vous apercevrez les coteaux secs situés en lisière de la forêt de Sourduin et vous dominerez la Bassée, vaste plaine inondable de la Seine connue pour ses richesses naturelles. Elle accueille en effet la plus importante forêt alluviale du Bassin Parisien dont une partie est protégée par la Réserve naturelle nationale de la Bassée. Dans les boisements les plus anciens, à l'allure de jungle, se développe l'emblématique vigne sauvage cousine de la vigne cultivée. L'omniprésence de l'eau favorise également les libellules comme le caloptéryx vierge, demoiselle aux ailes fumées qui virevolte au-dessus des noues (nom local qui désigne les ruisseaux de la région).

Les **noues**, petits cours d'eau se jetant dans la Seine, sillonnent la plaine inondable permettant l'irrigation des milieux naturels et des cultures. En période de crue, elles participent à l'évacuation des eaux via un trop-plein. Ces noues, en Bassée, correspondent à d'anciens paléo-chenaux de la Seine qui ont été par la suite exploités par l'homme. Les noues c'est aussi, des terres grasses et humides exploitées en pâtures ou en prairies.



Edilton Provins Tourisme - Conception et réalisation : CreaClic 1 - 05/2022 - Informations susceptibles de modifications.



Carte IGN : 26160

Départ : Hermé (Place de la Mairie)

GPS : Lat. Long. : 48.484 - 3.250

UTM : 31U 0525 836 - 5370 109

Accès : Hermé, à 15 km au sud de Provins par les D619 et D78 (à Sourduin).

Informations pratiques : dénivelé positif : 75 m.

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de débris.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine-et-Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

4 chemin de Villecran, 77160 PROVINS
Tél. : 01 64 60 26 26 - www.provins.net



Randonner

en Provinois, Bassée-Montois et Morin

HERMÉ Entre solines et noue

Au pays de la Vieille Seine et des fossés herbeux, parcourez les sous-bois et prenez de la hauteur pour découvrir la vallée de la Seine...

CIRCUIT N°

09

Bassée-Montois



11,6 km



Durée : 3h



Jaune



Moyen



PROVINS TOURISME
entre Bassée, Montois et Morin

Entre solines et noue

- 1 De la place de la mairie, partir en direction de l'église et suivre à gauche le chemin de la Boisse au Barde.
- 2 Au carrefour, prendre le chemin à droite (après 300m, à gauche, vieux pont à trois arches menant à la Motte-Bonnot ; motte féodale seigneurie mentionnée en 1249 érigée en baronnie et relevant de la grosse tour de Provins). Continuer le chemin jusqu'à la D 78.
- 3 Couper la route et suivre sur 450 m le chemin à droite. Virer à droite dans un chemin qui rejoint la D 18. La suivre à gauche pour franchir la voie ferrée. Juste après, s'engager à droite sur une petite route qui mène à Servolles. Traverser le hameau avant de grimper sur le chemin à droite. Au bout, tourner à gauche puis, monter à droite vers le bois pour le longer à droite.
- 4 À la croisée (point culminant du circuit : vu sur la Bassée), descendre en face la ligne de crête, contourner le bois par la droite et atteindre les silos. Couper la D78, emprunter le chemin à droite et celui à gauche longé par la ligne électrique.
- 5 Au croisement, suivre à droite, couper la D18 et entrer dans Les Chaises. Après le château d'eau, prendre la rue à droite. Dans le virage à droite, bifurquer dans la sente en face et continuer par la rue qui tourne à droite. Emprunter la rue du Pont-des-Chaises) à gauche et passer le pont sur la voie ferrée.
- 6 Prendre à gauche la D49a1, puis la rue à droite. Elle se prolonge en chemin. Retrouver le carrefour de l'aller.
- 2 À droite, par l'itinéraire utilisé à l'aller, rejoindre la mairie d'Hermé.



Le balise de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée pédestre de Seine-et-Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4 500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département. Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balise, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".